

Fiche de procédure

Informations de base				
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2865(DEA)	Procédure terminée - acte délégué rejeté		
Règles relatives au calcul, à la vérification et à la communication du poids des matières ou substances retirées après une opération de tri et non recyclées ensuite, sur la base des taux moyens de perte applicables aux déchets triés				
Complétant 2005/0281(COD)				
Sujet				
3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers				
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)				
Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2021)06295	31/08/2021	EC